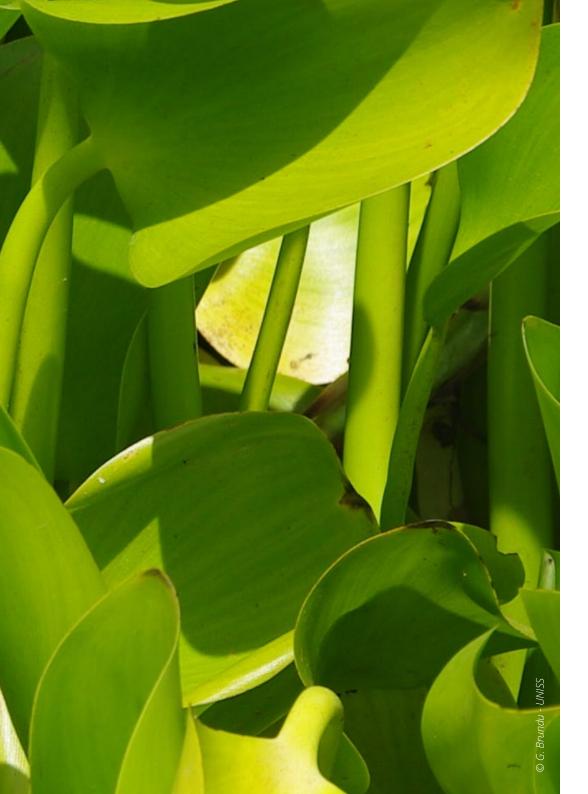




PROJET ALIEM

UN RÉSEAU POUR GÉRER LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN MÉDITERRANÉE





Le projet ALIEM





LES ESPÈCES NE CONNAISSENT PAS DE FRONTIÈRES!

L'intensification des échanges commerciaux, l'essor du tourisme et l'utilisation parfois inconsciente d'espèces venues d'ailleurs augmentent le risque d'introduction de ces nouvelles espèces - qu'il s'agisse d'animaux, de plantes ou d'autres organismes - à travers le monde. Parmi ces espèces, certaines arrivent à survivre dans leur nouvel environnement, à s'y développer et à se propager, le plus souvent au détriment des espèces et des écosystèmes indigènes. On parle alors d'espèces exotiques envahissantes (EEE).

D'après la Convention sur la diversité biologique (CDB) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les espèces exotiques envahissantes sont l'une des premières causes de déclin de biodiversité dans le monde et la première au niveau des écosystèmes insulaires. Certaines de ces espèces peuvent également avoir un impact négatif sur la santé ou sur l'économie.

Face à la prise de conscience croissante de cette problématique, le projet européen ALIEM associe depuis 2017 neuf organismes français et italiens dans l'objectif de participer activement à la connaissance, l'expérimentation de gestion, la sensibilisation et la veille des espèces exotiques envahissantes d'insectes et de plantes sur leur territoire (Corse, Sardaigne, Ligurie, provinces côtières de la Toscane, Var et Alpes-Maritimes).

Financé par le programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020, ce projet intervient dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement européen n°1143/2014 du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes, qui préconise une coopération transfrontalière sur la problématique liée aux espèces exotiques envahissantes.

Les chiffres clés



une problématique mondiale : les espèces exotiques envahissantes



neuf insectes et plantes prioritaires



cinq régions



neuf partenaires franco-italiens



une échelle d'action cohérente



trois ans (2017-2020)





3 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Améliorer les connaissances et les analyses (espèces et habitats).

Organiser un système d'information transfrontalier en partageant les initiatives et les données.

Agir efficacement pour contrôler au mieux les menaces et contribuer à la restauration des écosystèmes dégradés.

RÉSULTATS -----

1

Réseau de surveillance transfrontalier, comprenant des acteurs motivés : des formations dispensées en région, des échanges de données, des chantiers pilotes d'éradication, des protocoles novateurs de détection d'espèces, des articles scientifiques...

1

Observatoire transfrontalier matérialisé par une plateforme web interpartenariale.

1

Liste de végétaux exotiques envahissants de consensus.

1

Liste d'insectes exotiques envahissants de consensus.

1

Boîte à outils de prévention : des protocoles d'actions, des fiches espèces...

1

Document stratégique transfrontalier pour la gestion des espèces exotiques envahissantes.

4

Chartes de bonnes pratiques.

1

Exposition itinérante bilingue.

1

Mallette pédagogique.

ESPÈCES CIBLÉES PAR LE PROJET

Une liste d'espèces exotiques envahissantes d'insectes et de plantes à étudier en priorité a été définie lors du montage du projet.



Insectes

















- Jacinthe d'eau Eichhornia crassipes (Mart.) Solms
- Séneçon en arbre Baccharis halimifolia L.
- Mimosa d'hiver, mimosa à feuilles de saule et autres mimosas exotiques Acacia spp.
- Séneçon du Cap, séneçon anguleux et autres séneçons exotiques Senecio spp.





- Frelon asiatique Vespa velutina Lepeletier, 1836
- Fourmi d'Argentine Linepithema humile (Mayr, 1868)
- Charançon rouge du palmier Rhynchophorus ferrugineus (Olivier, 1791)
- Papillon du palmier Paysandisia archon (Burmeister, 1880)
- Pyrale du buis Cydalima perspectalis (Walker, 1859)



LE PARTAGE DES CONNAISSANCES RÉGIONALES



La collaboration transfrontalière ALIEM a abouti à la création d'une plateforme web de collecte, d'échange et d'analyse des données sur les espèces exotiques envahissantes (EEE), sous pilotage de l'Office de l'Environnement de la Corse, pour concourir à un dispositif d'alerte et d'éducation.





Cette réalisation majeure du projet constitue un véritable centre de ressources commun, permettant notamment la mutualisation des données d'observation d'EEE, l'accès à une large gamme d'informations sur ces espèces, ainsi que le partage des différents travaux d'étude et de gestion menées par les cinq régions partenaires.

Ce système d'information offre de nombreuses fonctionnalités :

- ▶ une base de données partagée,
- ▶ un centre de documentation,
- ▶ des outils d'alertes et de suivi d'actualités,
- ▶ un espace de travail collaboratif.

A l'avenir, la plateforme est appelée à se développer plus encore grâce au partage de cet outil avec de nouveaux partenaires et à l'extension vers de nouvelles fonctionnalités.

UN RÉSEAU DE SURVEILLANCE TRANSFRONTALIER

Le réseau de surveillance est le «cœur» du projet ALIEM.

Il a pour objectif de parvenir à un signalement rapide des nouvelles observations d'espèces exotiques envahissantes présentes dans l'aire du projet afin de mettre en œuvre rapidement des mesures de gestion appropriées, et ainsi limiter les risques de diffusion de ces espèces.

Ce réseau est composé d'acteurs aux compétences différentes, bénévoles ou professionnels, qui constituent les maillons d'un système complexe dans lequel chacun, en fonction du rôle qui lui est alloué, collabore selon des schémas définis.

Le réseau de surveillance ALIEM est animé de manière centralisée par un coordinateur chargé de stocker les informations, de les analyser et d'être en relation avec les organismes institutionnels régionaux et nationaux. Ces derniers auront à leur tour pour rôle de promulguer des lignes de gestion appropriées et d'échanger avec l'Union européenne.

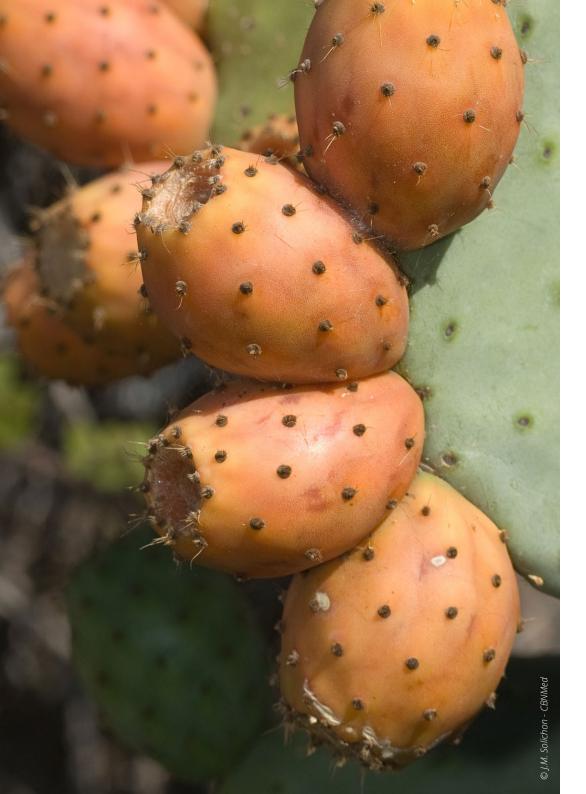
Cette structure générale du réseau de surveillance a ensuite été détaillée et adaptée pour chaque pays. Deux modèles de réseau sont ainsi proposés : un pour la partie française et un pour la partie italienne.

ANNUAIRE

La création d'un annuaire constitué de tous les acteurs clés du projet est une action fondamentale permettant une organisation efficace du réseau de surveillance. Les différents acteurs sont identifiés en fonction du territoire, du domaine de compétence et de leur rôle. Cet annuaire est consultable en ligne sur la plateforme ALIEM.







L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DU PLUS GRAND NOMBRE

Les chartes de bonnes pratiques

Le projet a permis l'élaboration de chartes de bonnes pratiques déclinées par public cible :

- ▶ Bonnes pratiques générales
- ▶ Socioprofessionnels
- ▶ Gestionnaires d'espaces naturels
- ▶ Élus et décideurs

Objectif: sensibiliser au risque, éviter les comportements favorisant l'introduction d'espèces exotiques et encourager la remontée d'information dans le cadre du réseau de surveillance.

Les acteurs qui décident d'adhérer sont appelés à adopter les mesures et les comportements proposés dans les chartes de bonnes pratiques ALIEM. Tout organisme ayant adhéré est inclus parmi les acteurs participant activement à la lutte contre les EEE.

Quelques bonnes pratiques

- ▶ Renoncer à l'utilisation et à la commercialisation des EEE définies en consensus dans la liste des espèces dangereuses pour la biodiversité (cf. p. 14-15).
- ▶ Privilégier l'utilisation d'espèces indigènes.
- ▶ Eviter les comportements susceptibles de favoriser la propagation d'espèces exotiques dans la nature.
- ➤ Signaler rapidement la découverte d'une espèce exotique.

LISTE DES EEE DANGEREUSES POUR LA BIODIVERSITÉ

Le projet ALIEM vise à diffuser l'idée d'une utilisation plus prudente des espèces exotiques. En ce sens, une liste de consensus d'espèces « dangereuses pour la biodiversité », incluant les espèces considérées comme ayant un impact important sur la biodiversité, a été élaborée et est consultable en ligne sur la plateforme ALIEM (pour les plantes - comme exemple, voir la version

de nov. 2019 ci-après - et pour les insectes). Cette liste est bien sûr amenée à évoluer dans le temps et sera régulièrement mise à jour. Compte tenu du risque associé à ces espèces, les adhérents à la charte des bonnes pratiques s'engagent à ne pas produire, vendre, prescrire, utiliser ou même relâcher ces espèces dans la nature.

Liste des EEE végétales dangereuses pour la biodiversité (version de novembre 2019)

Acacia dealbata Link
Agave americana L.
Amorpha fruticosa L.
Asparagus asparagoides (L.) Druce
Azolla filiculoides Lam.
Buddleja davidii Franch.
Carpobrotus acinaciformis (L.) L.Bolus
Carpobrotus edulis (L.) N.E.Br.
Cortaderia selloana (Schult. & Schult. f.) Asch.
& Graebn.
Cyperus eragrostis Lam.

Flodea canadensis Michx.

Fallopia baldschuanica (Regel) Holub
Gomphocarpus fruticosus (L.) R.Br.
Hakea sericea Schrad. & J.C.Wendl.
Helianthus x laetiflorus Pers.
Impatiens balfouri Hook.f.
Lemna minuta Kunth
Ligustrum lucidum W.T.Aiton
Lonicera japonica Thunb.
Nassella trichotoma (Nees) Hack.
Opuntia ficus-indica (L.) Mill.
Opuntia monacantha (Willd. ex Schltdl.) Haw.

Fallopia aubertii (L.Henry) Holub



Indigo du bush (Amorpha fruticosa) © Y. Morvant



Séneçon du Cap (Senecio inaequidens) © ARPAS



Figuier de Barbarie (Opuntia ficus-indica) © J.M. Solichon



Paspale à deux épis (Paspalum distichum) © B. Huynh Tan



Renouée du Japon (Reynoutria japonica) © Y. Morvant



Yucca (Yucca gloriosa) © E. Vandel



Laitue d'eau (Pistia stratiotes) © B. Huynh Tan



Solidage du Canada (Solidago canadensis) © J. Vincent-Carrefour



Arbre aux papillons (Buddleja davidii) © B. Huynh Tan

Opuntia stricta (Haw.) Haw.
Oxalis pes-caprae L.
Paraserianthes lophantha (Willd.) I.C.Nielsen
Parthenocissus quinquefolia (L.) Planch.
Paspalum distichum L.
Phyllostachys aurea Carrière ex Rivière & C.Rivière
Phytolacca americana L.
Pistia stratiotes L.

Pristia stratiotes L.

Pittosporum tobira (Thunb.) W.T.Aiton

Reynoutria japonica Houtt.

Reynoutria sachalinensis (F.Schmidt) Nakai

Reynoutria x bohemica Chrtek & Chrtková
Salpichroa origanifolia (Lam.) Baill.
Senecio angulatus L.f.
Senecio grisebachii Baker
Senecio inaequidens DC.
Sesbania punicea (Cav.) Benth.
Solidago canadensis L.
Tradescantia fluminensis Vell.
Yucca gloriosa L.

+ Toutes les espèces de la liste des EEE préoccupantes pour l'Union européenne en vertu du Règlement européen n°1143/2014.





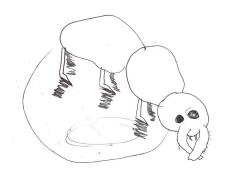
66 Merci beaucoup de cette expo j'ai appris beaucoup de choses. Fanny, 10 ans 99

Citation du livre d'or





« ALIENS! Faune et flore venues d'ailleurs » est l'un des aboutissements du projet ALIEM. Cette exposition itinérante, bilingue français-italien, a été réalisée par le Muséum départemental du Var en partenariat avec le Musée d'Histoire Naturelle de la Méditerranée de Livourne. D'abord présentée à Toulon d'avril à août 2019, elle sera ensuite exposée à Livourne de décembre 2019 jusqu'à mai 2020.



Qui sont ces « aliens »?

D'où viennent-ils ? Comment réagir face à ce phénomène ? Cette exposition permet de découvrir cette faune et cette flore venues d'ailleurs qui sont parvenues à s'installer en région méditerranéenne et de s'interroger sur notre perception des espèces exotiques envahissantes.

Construite autour de nombreux exemples choisis parmi les EEE méditerranéennes animales et végétales, elle permet de préciser la notion, de retracer l'histoire de ces espèces voyageuses et les conséquences de leur présence sur un territoire nouveau et de découvrir des propositions d'actions accessibles.

MALLETTE PÉDAGOGIQUE ALIEM

Cette mallette a été pensée pour permettre la mise en place d'interventions « clés en mains » sur la thématique des invasions biologiques, dans le cadre d'une démarche scientifique et ludique. Cet ensemble d'activités peut s'effectuer en classe dans le cadre des programmes scolaires, en école élémentaire sur les temps d'activités périscolaires ou encore en centres de loisirs.

Quel est l'objectif de cette mallette?

- ▶ Sensibiliser de façon ludique le jeune public (de 6 à 13 ans) sur la problématique des espèces exotiques envahissantes.
- ▶ Faire connaître les espèces exotiques envahissantes et faire comprendre en quoi elles peuvent être une menace pour la biodiversité, tout en évitant de les diaboliser



À qui est-elle destinée ?

Aux professeurs des écoles et enseignants des collèges (niveau 6°); aux animateurs des temps d'activités périscolaires; aux éducateurs et animateurs des accueils de loisirs.

De quoi est-elle constituée ?

- ▶ Un livret d'accompagnement, avec une base théorique sur la thématique des espèces exotiques envahissantes.
- ▶ Un livret d'activités, avec des activités ludiques pour les enfants.
- ▶ Un jeu de plateau, principalement à destination des enfants de 9 - 13 ans (cycle 3).
- ▶ Un jeu de 7 familles, principalement à destination des enfants de 6 9 ans (cycle 2).
- ▶ Une clé USB contenant les livrets à imprimer et divers supports informatifs sur les espèces exotiques envahissantes.



L'ACQUISITION DE NOUVELLES CONNAISSANCES

De nombreuses études et expérimentations ont été réalisées par l'ensemble des partenaires ALIEM sur certaines espèces ciblées par le projet (voir exemples ci-après), ce qui a abouti notamment à la réalisation d'un classeur transfrontalier des fiches techniques de protocoles, disponible sur la plateforme web ALIEM.

Insectes



Étude des traits écologiques responsables du succès de l'invasion du frelon asiatique (Vespa velutina) en **Toscane**.



Monitoring de la pyrale du buis (Cydalima perspectalis) en **Ligurie**, **Sardaigne** et **Corse**.

Étude de l'impact de la fourmi d'Argentine (*Linepithema humile*) sur les îles d'Hyères **(Var).**

Plantes



Étude de la capacité reproductive et dispersive du mimosa d'hiver (Acacia dealbata) en **Ligurie.**



Suivi phénologique de la jacinthe d'eau (Eichhornia crassipes) en **Sardaigne.**



Gestion expérimentale du séneçon anguleux (Senecio angulatus) sur la presqu'île de Giens (Var).



Gestion expérimentale du séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*) en **Corse** (cerclage).

20

UN DOCUMENT STRATÉGIQUE TRANSFRONTALIER POUR LA GESTION DES EEE

L'élaboration et l'adoption d'une stratégie transfrontalière commune constitue l'un des plus importants aboutissements d'ALIEM. Un tel document permettra d'organiser sur le long terme l'animation d'une gestion coordonnée des principales problématiques liées aux EEE à l'échelle des cinq régions transfrontalières, et ce sous l'égide des neuf partenaires impliqués dans le projet.

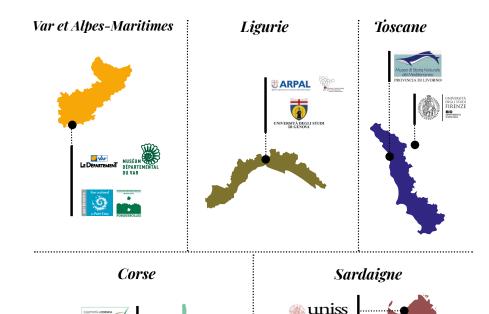
Dans ce cadre, plusieurs grands objectifs déclinés en axes d'actions prioritaires ont été identifiés afin de répondre aux enjeux communs mis en lumière au cours de trois années de travail collaboratif étroit entre spécialistes d'horizons disciplinaires variés.

Pour l'essentiel, il s'agira de :

- ▶ continuer à collecter, améliorer et diffuser les connaissances scientifiques et de gestion des EEE,
- poursuivre les efforts de formation et de sensibilisation sur ces espèces,
- promouvoir et poursuivre l'animation des réseaux de surveillance et de lutte contre les EEE.

Cette stratégie partagée s'inscrit pleinement dans la continuité du projet ALIEM, et vise à conforter les acquis déjà obtenus en leur donnant un nouveau cadre.

La coopération au cœur de la Méditerranée











Contacts

OEC
Office de l'environnement
de la Corse
aliem@oec.fr

CBNMed Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles marittimo.aliem@cbnmed.fr

Département du Var - Muséum départemental du Var museum@var.fr ARPAL

Agenzia Regionale per la Protezione dell'Ambiente Ligure aliem@arpal.gov.it

UNIGE Università degli Studi di Genova DISTAV aliem-marittimo@dipteris.unige.it

UNIFI Università degli Studi di Firenze Dipartimento di Biologia aliem@bio.unifi.it Provincia di Livorno Museo di Storia Naturale del Mediterraneo musmed@provincia.livorno.it

Agenzia Regionale per la Protezione dell'Ambiente della Sardegna (ARPAS) aliem.mc@arpa.sardegna.it

UNISS

Dipartimento di Agraria Università degli Studi di Sassari presagr@uniss.it



interreg-maritime.eu/web/aliem/projet www.aliem-network.eu



www.facebook.com/projectaliem

Le projet ALIEM bénéficie du soutien financier de l'Union européenne via le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).















🛭 ALIEM Décembre 2019 • Conception graphique & mise en page : Kinga BEJ • Illustrations : Sébastien Hasbrouck, Muséum Var









